Musée de la Résistance et de la Déportation - Restauration des peintures Daligault - Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Une intervention de restauration sur la partie de la collection Daligault appartenant au musée a débuté en 2002 : constats, démontage et restaurations des dessins sur place et à l'atelier BRUNETTI pour ceux qui présentaient des taches, des adhésifs ou des pliures et qui nécessitaient une intervention plus lourde.

Le récolement effectué à Besançon en décembre 2003 a permis d'apprécier le travail réalisé par la restauratrice, Mme BRUNETTI, notamment sur la collection Daligault du Musée. Aussi le MNAM envisage, après restauration des dessins, de renouveler le dépôt pour conserver à la collection son entité.

L'intervention de Mme BRUNETTI, restauratrice agréée, s'élève à 3 570 €.

Le financement sera assuré par les crédits du service et par une subvention de la DRAC.

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter ce projet
- autoriser M. le Maire à solliciter auprès de la DRAC une subvention à hauteur de 40 % et l'autorisation d'engager les travaux dès réception de son accord de principe.

Les sommes seront à inscrire par décision modificative en recettes au vu de la notification au chapitre 13.322.1321.509.54010 et en dépenses au chapitre 23.322.2316.509.54010.

Sur avis favorable unanime de la Commission n° 5 du 23 novembre 2004, le Conseil Municipal est invité à adopter ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 29 décembre 2004.